

## **Seule la version prononcée fait foi**

Louis Michel, Co-président UE

21<sup>ème</sup> session de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE

Budapest – Hongrie

16 mai 2011

J'ai gardé pour la fin une considération qui me tient à cœur. Le droit à la différence est une expression fondatrice des droits de l'homme. Je manquerais à mes devoirs si je ne faisais aucune allusion à un sujet sensible dans cette Assemblée.

Je veux dire avec la plus grande détermination que nous n'accepterons jamais que des gouvernements ou des responsables politiques puissent utiliser, voire instrumentaliser, un quelconque argument "culturel" pour justifier la chasse et la diabolisation de l'homosexualité.

Toute minorité quelle que soit la nature de ce qui la minorise doit bénéficier de droits identiques.

Je voudrais profiter de cette tribune pour exhorter tous les parlementaires européens et ACP à ne pas se laisser entraîner par des approximations fallacieuses. La différence sexuelle entre adultes consentants, l'amour entre deux hommes ou entre deux femmes ou entre un homme et une femme relève définitivement de la part intime réservée à laquelle chaque être humain a un droit sacré.

Au nom de quelle culture pourrait-on briser cette vie intérieure, cette énergie vitale qui fait avancer l'humanité et qui conjugue de manière assez simple bonheur et amour?

Au nom de quelle valeur universelle a-t-on le droit de salir, de souiller, de défigurer ce qui fait la grandeur de l'humanité, ce qui rend notre destin sur terre un peu plus supportable et ce qui souvent nous pousse au dépassement à savoir, l'élan qui pousse deux êtres qu'ils soient homo ou hétéro à se donner corps et âme de manière fusionnelle?

Cela n'a rien à voir avec la culture ou la tradition ou l'ordre social, cela a à voir avec la part de lumière qui éclaire nos esprits, nos cœurs et nos vies.

Comme l'ont écrit Michael Cashman et d'autres : "On déclare que l'homosexualité n'est pas africaine. Or, on ne décèle pas de position commune en Afrique contre l'homosexualité. Pour preuve, le Rwanda a refusé de criminaliser l'homosexualité il y a un an lors de la révision du code pénal. De plus il a fait une déclaration des plus remarquées à l'ONU en décembre dernier visant à combattre la persécution à l'encontre de toutes les minorités, y compris contre les lesbiennes et les homosexuels".

## **Check against delivery**

Louis Michel, Co-President EU

21st session of the Joint Parliamentary Assembly ACP-UE

Budapest – Hungary

16 May 2011

I have saved for last a consideration that is dear to my heart. The right to be different is at the heart of human rights. I would fail in my duties if I made no reference to a sensitive subject in this Assembly.

I wish to say with the greatest determination that we will never accept that governments or politicians may use, or even exploit, any 'cultural' argument in an attempt to justify the hunt and demonization of homosexuality.

Any minority, regardless of what makes it one, must benefit from identical rights.

I would like to take this opportunity to urge all European and ACP parliamentarians not to be carried away by misleading approximations. The sexual difference between consenting adults, love between two men, or two women, or between a man and a woman definitively belongs one's intimacy, which is a sacred entitlement for any human being.

What culture could justify breaking this inner life, this vital energy that drives humanity and combines fairly simply love and happiness?

What universal value could justify smearing, soiling, disfiguring what makes the grandeur of humanity, makes our destiny on earth a little more bearable, and often drives us to exceed—the momentum that drives two people, whether they be gay or straight, to offer their body and soul to fusion?

This has nothing to do with culture, or tradition, or social order; this has to do with a portion of light that illuminates our spirits and minds, our hearts and our lives.

As Michael Cashman and others have written, “concerns were raised that homosexuality is un-African; yet Africa is not united against homosexuality. While revising its Penal Code a year ago, Rwanda refused to criminalise homosexuality, and made a powerful statement at the United Nations in December 2010 against the persecution of all minorities, including lesbians and gays.”